

## Modèles familiaux en Suisse

Laura Bernardi, NCCR LIVES, Université de Lausanne

*Depuis un demi-siècle, la taille des ménages continue à se réduire et parallèlement leur composition se modifie. Si le modèle de ménage dominant reste celui de la famille nucléaire avec parents et enfants biologiques, on observe une augmentation des ménages sans enfant, ces derniers représentant les deux tiers de la totalité des ménages.*

Les causes de cette évolution sont multiples: toujours plus d'individus renoncent à avoir des enfants, les naissances sont renvoyées à des âges plus élevés, ce à quoi s'ajoute la longévité accrue des personnes âgées dont les enfants ont quitté le foyer. Deuxièmement, puisque divorces et séparations touchent un nombre croissant d'enfants, les ménages monoparentaux représentent aussi une partie de plus en plus importante des modèles familiaux contemporains. On estime qu'un jeune de 15 à 26 ans sur six vivait dans un foyer monoparental en 2008.

### Les frontières du ménage sont dépassées

La perspective de la structure et de la composition des ménages donne seulement un aspect de la réalité des modèles familiaux. Une autre perspective est la prise en compte des relations d'échange, de soutien, des attentes et des obligations légales ou morales entre individus qui se considèrent comme faisant partie d'une famille. Dans cette deuxième perspective, les frontières du ménage sont facilement dépassées. Paradoxalement, plus les ménages se rétrécissent, plus les relations familiales s'étalent sur plusieurs ménages et plus les espaces relationnels et géographiques s'élargissent. Un nombre croissant d'enfants faisant partie des familles recomposées et biparentales (où la garde est partagée entre les parents) vivent des relations complexes. La mobilité et la migration expliquent le fait que certaines familles sont partagées entre deux espaces, comme dans le cas des partenaires «living apart together» et des familles transnationales.

### Décalage entre attitudes et comportements

Malgré la multiplication des types de familles, les normes et les valeurs dominantes continuent de privilégier le modèle de la famille nucléaire avec deux parents hétérosexuels et leurs enfants biologiques. Les rôles parentaux sont genrés et suivent majoritairement une version modifiée du modèle du «man breadwinner», où les mères ont une activité rémunérée accessoire, le plus souvent à temps partiel.

On constate qu'il existe un décalage entre les idéaux et les pratiques. Par exemple, la plupart des Suisses désirent plus d'enfants qu'ils n'en auront réellement (Bernardi et al., 2013). Si l'on s'intéresse aux intentions de partage des tâches domestiques avant la transition à la parentalité, les couples semblent souhaiter plus souvent l'égalité entre hommes et femmes en comparaison à ce qui se passe réellement une fois les enfants nés (Le Goff et Girardin, à paraître). Ce décalage entre attitudes et comportements peut être imputé d'une part au manque de structures de soutien des parents et d'autre part à un système de représentations qui assigne prioritairement les femmes à la sphère familiale et les hommes à la sphère professionnelle. Par conséquent, les mères ont de réelles difficultés à concilier travail et famille, alors que les pères ont du mal à se désengager du travail à temps plein.

### Influence du système juridique actuel

Si les comportements ne suivent pas les intentions, on peut y lire en partie la conséquence du système juridique actuel qui soutient certains modèles plus que d'autres et contribue à construire un cadre structurel qui règle le choix des individus dans la sphère familiale. Ces inégalités de traitement sont en partie responsables du fait que, malgré le haut niveau de cohabitation sans mariage de couples sans enfants en Suisse, la majorité des enfants naissent à l'intérieur d'un mariage.

50

La récente loi de juillet 2014 réglant l'autorité parentale des parents non mariés de manière égale à celle des parents mariés est un pas vers la réduction de ces inégalités. L'inadéquation entre la demande et l'offre d'accueil préscolaire et parascolaire perpétue le maintien du modèle dominant d'organisation familiale. Dans les cantons où l'offre est plus généreuse, on observe un taux d'emploi féminin plus élevé (Steffen, 2007).

Enfin, l'inexistence d'un congé parental et d'un congé paternité au niveau fédéral explique tout du moins en partie le bas niveau d'implication des pères dans le travail domestique et les soins aux enfants. Il s'agit là d'un manque de reconnaissance du rôle du père pendant le tout premier âge de l'enfant, et de sa nécessité à s'impliquer davantage dans la sphère domestique (Valarino, 2014).

### Importance de disposer d'enquêtes

Pour connaître et évaluer la situation des familles en Suisse, il est crucial de disposer d'enquêtes spécifiques et répétées. La dernière enquête visant spécifiquement l'étude des familles et des relations familiales date d'il y a déjà 20 ans! Début 2015 de nouvelles données de l'OFS seront disponibles et permettront à nouveau d'étudier de manière extensive les pratiques, les valeurs et les modèles familiaux en Suisse.

---

### L'auteure

Laura Bernardi



Laura Bernardi est professeure associée de sociologie et démographie des parcours de vie à l'Université de Lausanne et vice-directrice du Pôle de recherche nationale LIVES. Après un Master en démographie (Louvain La Neuve, Belgique), une thèse de doctorat sur l'influence des relations personnelles dans les choix reproductifs (Rome, Italie) et une année postdoctorale en démographie

anthropologique (Brown University, Providence, USA) elle a dirigé un groupe de recherche indépendant sur la culture de la reproduction à l'Institut Max Planck pour la recherche démographique (Rostock, Allemagne) et occupé un poste de Junior Professor à l'Université de Rostock. Ses intérêts portent sur les dynamiques familiales et migratoires dans une perspective de démographie sociale et parcours de vie et aussi sur les réseaux sociaux et les méthodes de recherche empiriques qualitatives et quantitatives.

---

### Plus d'informations



Vous trouverez des références pour cet article sur notre site web: [www.sagw.ch/bulletin](http://www.sagw.ch/bulletin)